

Guide de l'étudiant.e en musicologie



Victor Vincelet (1839-1871), *Nature morte aux instruments de musique*, coll. privée.

Par l'association


li Alterati

Association des étudiant-e-s en musicologie de l'UNIGE

Chères nouvelles étudiantes, chers nouveaux étudiants,

L'association des étudiant.e.x.s en musicologie *Gli Alterati* vous souhaite la bienvenue dans l'Unité de Musicologie de l'UNIGE !

Les premières semaines à l'Université sont effrayantes et particulièrement stressantes pour les étudiant.e.s de première année. C'est pourquoi nous vous proposons ci-dessous un **guide** qui vous permettra de réussir votre rentrée en toute sérénité. Vous y trouverez de nombreuses informations relatives à **l'établissement d'un horaire de cours**, mais également un **descriptif des modules de Bachelor** et une liste des **bons plans** culturels et musicaux de la ville de Genève.

Afin de répondre à toutes vos questions et de vous aider concrètement dans vos débuts à l'Université, le comité de l'association des étudiant.e.x.s en musicologie *Gli Alterati* se tiendra également à votre disposition lors de la **permanence du mardi 21 septembre à 17h-18h30** qui aura lieu dans la salle de musicologie B212a (Bâtiment principal des Bastions, deuxième étage). Si vous ne pouvez pas assister à la permanence, nous répondons également avec plaisir à toutes vos questions par mail à l'adresse : gli-alterati@unige.ch.

Nous vous encourageons également à consulter notre **site Internet**, www.gli-alterati.com, où vous retrouverez ce guide en version informatique ainsi que toutes les annonces de conférences et autres activités à venir. Vous trouverez aussi des informations sur cette page : <http://www.unige.ch/lettres/armus/music/association-des-etudiants/>



Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter une excellente rentrée universitaire. Nous espérons que vous vous plairez au sein de notre petite unité et nous nous réjouissons de vous retrouver dans les cours ou lors des événements organisés par l'association !



Le comité Gli Alterati

Comment préparer son horaire ?

L'établissement d'un horaire est toujours source d'inquiétude pour les nouveaux/elles étudiant.e.s et cela se comprend. Entre les chevauchements, les cours obligatoires dans chacune des deux disciplines choisies et les autres prérequis, il n'est pas toujours facile de s'y retrouver, surtout lorsque l'on se trouve à seulement quelques jours du début des cours. C'est pourquoi l'association des étudiant.e.x.s en musicologie *Gli Alterati* vous propose ci-dessous quelques informations sur les différentes étapes et les documents à utiliser lors de **l'établissement d'un horaire**. Vous trouverez également plus loin un **descriptif complet des modules de Bachelor et des examens** qui leur sont attachés ainsi que de nombreux conseils.

Établir son horaire

1. De quels documents ai-je besoin ?

Pour établir son horaire en musicologie (comme pour n'importe quelle autre discipline de la faculté des lettres), l'étudiant.e a besoin de deux documents :

- Le **plan d'étude** : ce document est en quelque sorte votre carnet de route. C'est lui qui définit le squelette de vos études. Il décrit le type et le nombre de cours, ainsi que les prestations requises pour la validation de chaque module. L'étudiant.e doit toujours le consulter avant de choisir un cours ou un séminaire et l'inscrire dans son horaire.
- Le **programme des cours** : le programme des cours représente l'enveloppe corporelle de vos études. C'est là qu'une certaine liberté est donnée à l'étudiant.e dans le choix de ses cours. Ce document regroupe en effet tous les cours proposés pour chaque module. L'étudiant.e peut choisir dans cette liste ceux qu'il préfère et qui l'intéressent le plus.

Chacun de ces deux documents est disponible sur la page de l'unité de musicologie sous la filière correspondante :

- **Bachelor et Master en Musicologie** (immatriculé à l'UNIGE) :
<https://www.unige.ch/lettres/armus/music/filieres/enseignement/>
- **Bachelor en « Musique et Musicologie »** en partenariat avec la HEM (immatriculé à la HEM) :
<https://www.unige.ch/lettres/armus/music/filieres/filiere/>
- **Master en Ethnomusicologie** en partenariat avec l'UNINE et la HEM :
<https://www.unige.ch/lettres/armus/music/filieres/ma-en-ethnomusicologie/>



2. Comment lire le plan d'étude ?

Pour bien réaliser son horaire, il faut avant tout savoir lire le plan d'étude. Voici quelques clés pour le comprendre.

Module BA1	Introduction aux études de musicologie	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 2h/Semestre de SE « Introduction à la recherche musicologique ».• 2h/Semestre de SE « Questions de méthode ».	
Attestation(s)	• Une attestation dans chacun des séminaires selon les modalités définies en début d'enseignement.	
Evaluation	Examen oral (environ 20 minutes) portant sur les connaissances techniques et terminologiques, en lien avec une liste des termes à connaître distribuée en début d'année.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	Ce module doit être suivi en première année.	

Dans l'extrait du plan d'étude de musicologie ci-dessus, la première ligne en gras indique de gauche à droite le **numéro du module**, le **titre du module** et le **nombre de crédits** attribués à l'étudiant.e après la réussite du module. Dans l'exemple, il s'agit donc du module de Bachelor 1, nommé « Introduction aux études de musicologie » et valant 12 crédits ECTS. Ce module ne demande aucun **pré-requis**. L'étudiant.e ne doit jamais oublier de vérifier qu'aucun pré-requis n'est demandé pour la réalisation d'un module.

- Sous la **rubrique « Enseignement(s) »** se trouvent le nombre et le type de cours requis pour la réalisation du module. Dans le cas du module BA1, l'étudiant.e doit suivre un séminaire obligatoire d'une durée de deux heures par semaine pendant un semestre nommé « introduction à la recherche musicologique ». Il doit également assister à un autre séminaire de deux heures par semaine pendant un semestre intitulé « questions de méthode ».
- Sous « **Attestation(s)** » se trouve le nombre de dossiers écrits (d'une dizaine de pages) ou d'exposés que l'étudiant.e doit réaliser pour la validation du module.

Dans l'exemple ci-dessus, l'étudiant.e doit écrire une attestation pour le séminaire d'introduction à la recherche musicologique et une seconde attestation dans le cadre du séminaire « Questions de méthode ».

- Sous « **Évaluation** » sont regroupés les types d'examens requis pour la validation du module lors des sessions d'examens des mois de janvier, de juin et/ou de septembre. Dans le cas du BA1, l'étudiant.e doit réussir un examen oral de 20 minutes portant sur les connaissances acquises lors du cours d'« Introduction à la recherche musicologique ».
- Sous « **Remarques** », l'étudiant.e trouvera les éventuelles informations pertinentes à suivre pour mener à bien ses études. En l'occurrence, l'étudiant.e doit suivre le module BA1 en première année de Bachelor.

3. Comment lire et utiliser le programme des cours ?

BA5 : Enseignement spécifique I	
• Demi-module BA5a : Enseignement spécifique Ia	
• 3K109 2h/Semestre, Enseignement à choix	
Initiation à la médiation musicale (en collaboration avec la HEM Genève) 32K2443	Horaires 3h de séminaire, automne SE Automne Lundi 12-14 Uni-Bastions B212a
Requiem, lamentations, tombeaux. Musiques pour les morts du Moyen Âge à l'époque baroque 32K2462	Horaires 2h de séminaire, automne SE Automne Lundi 14-16 Uni-Bastions B212a
L'oeuvre de Frédéric Chopin : style, esthétique, réception 34K2467	Horaires 2h de cours-séminaire, automne CS Automne
Le livre de musique à l'époque moderne 34K2466	Horaires 2h de séminaire, automne SE Automne
Musique et physiologie au XVIIIe siècle 32K2463	Horaires 2h de séminaire, printemps SE Printemps Lundi 14-16 Uni-Bastions B212a
La musique pour piano de Robert Schumann 32K2461	Horaires 2h de séminaire, printemps SE Printemps Mercredi 14-16 Uni-Bastions B212a
La musique au Nouveau Monde 34K2465	Horaires 2h de séminaire, printemps SE Printemps

Après avoir consulté le plan d'étude et avoir pris connaissance du nombre et du type de cours qu'il/elle doit suivre pour valider le module, l'étudiant.e doit encore **choisir les enseignements** auxquels il/elle désire assister dans le programme des cours. Ci-dessus

se trouve un extrait du programme des cours correspondant au module BA5a nommé « enseignement spécifique Ia ». Le programme des cours se présente sous forme de liste. Il se lit comme suit : dans la colonne de gauche est inscrit le **code d'identification** du cours. Puis, dans les colonnes suivantes, le nom du cours, la faculté à laquelle il est rattaché (L = Lettres), puis toutes les **informations relatives au cours** (type, durée de l'enseignement, semestre durant lequel celui-ci a lieu, ainsi que le jour, l'heure, et la salle où il est donné).

Il s'agit ici d'un exemple de module que l'étudiant.e doit valider en choisissant un enseignement dans une liste donnée. Par exemple, si l'étudiant.e s'intéresse particulièrement à la musique romantique, le séminaire « La musique pour piano de Robert Schumann » lui plaira sans doute. En revanche, si l'étudiant.e veut en savoir plus sur la musique de l'époque baroque, le cours-séminaire « Requiems, lamentations, tombeaux. Musiques pour les morts du Moyen Âge à l'époque baroque » lui conviendra peut-être plus.

Toutefois, la validation de certains modules impose à l'étudiant.e d'assister à des **cours obligatoires**. Tel est le cas du module BA1, dont les conditions ont été présentées dans le chapitre précédent.

BA1 : Introduction aux études de musicologie

- **3K120 2h/Semestre de SE, Introduction à la recherche musicologique**
 - Introduction à la recherche musicologique (32K2131)
 - Horaire: 2h de séminaire, automne, SE Automne Mardi 12-14 Uni-Bastions B212a
- **3K122 2h/Semestre de SE "Questions de méthode"**
 - Questions de méthode (32K2405)
 - Horaire: 2h de séminaire, automne, SE Automne Mardi 16-18 Uni-Bastions B212a

Le module BA1 présente deux encadrés différents (« Introduction à la recherche musicologique » et « Questions de méthode ») offrant chacun un enseignement unique. Il s'agit donc de cours obligatoires que tout le monde doit suivre.

Attention : N'oubliez pas de prendre en compte le semestre durant lequel a lieu l'enseignement, le jour et l'heure du cours. Ces différents paramètres peuvent en effet également influencer votre choix.

N.B. : En cliquant sur l'intitulé du cours, l'étudiant.e est redirigé.e vers un récapitulatif des différentes informations sur l'enseignement concerné. On y trouve entre autres le nom du professeur qui assure l'enseignement et parfois une courte description des thèmes abordés dans le cours.

4. Et ensuite ?

Une fois les cours choisis, il suffit de les **reporter dans une grille horaire** et de recommencer les opérations 1, 2 et 3 pour les autres modules. En général, un.e étudiant.e de Bachelor valide 5 modules par année (3 modules dans sa première discipline et 2 dans la deuxième). Cependant, il est tout à fait possible d'organiser ses études différemment et de les étaler sur plus de trois ans (6 ans maximum pour le Bachelor). Attention cependant à obtenir tout de même le nombre minimum de crédits ECTS requis par année sous peine d'être exmatriculé de la Faculté :

1. **24 crédits à la fin du 2e semestre**
2. 60 crédits à la fin du 4e semestre
3. 90 crédits à la fin du 6e semestre
4. 120 crédits à la fin du 8e semestre
5. 150 crédits à la fin du 10e semestre
6. 180 crédits à la fin du 12e semestre

5. Que faire en cas de chevauchement ?

Il arrive parfois que deux cours issus de deux disciplines différentes se chevauchent. Il est possible d'être confronté à trois cas de figure différents :

1. **Les deux cours** qui se chevauchent **ne sont pas des cours obligatoires**. Dans ce cas, il suffit de remplacer l'un des deux cours par un autre des cours proposés dans la liste du programme des cours.
2. Seul **l'un des deux cours** qui se chevauchent **n'est pas obligatoire**. Dans ce cas, le cours non obligatoire peut être facilement remplacé par un autre enseignement issu de la liste du programme des cours et dont l'horaire ne crée pas de chevauchement.
3. **Les deux cours** qui se chevauchent **sont obligatoires**. Ce dernier cas est le plus problématique, mais pas insolvable. Il faut dans un premier temps se renseigner auprès des enseignant.e.s pour savoir si les cours concernés doivent obligatoirement être suivis en première année. Si ce n'est pas le cas, on peut remettre la validation d'un des deux au prochain semestre ou à l'année suivante et de le remplacer par un cours d'un autre module. Si cependant les deux cours sont obligatoires ou conseillés en première année, peut-être est-il possible de **trouver un arrangement avec les enseignant.e.s concerné.e.s** (présence une fois sur deux, enregistrement du cours, aide de l'assistant du professeur, etc.).

En cas de problèmes ou de questions : **n'hésitez pas à en parler !** L'association des étudiant.e.s en musicologie *Gli Alterati*, les étudiant.e.s plus avancé.e.s et même les professeurs sont là pour vous répondre et vous aider.

Descriptif des modules de Bachelor

Afin d'aider au mieux les nouveaux.elles étudiant.e.s à construire leurs horaires et leur parcours d'études, les membres du comité de l'association ont préparé ci-dessous un **descriptif des modules** de musicologie, de **leurs buts** et de **leurs examens** qu'ils ont couplés avec de nombreux autres conseils.

BA1

Nombre et type de cours :

- Un séminaire d'introduction à la recherche musicologique
- Un séminaire de méthodologie intitulé « Questions de méthode »

But : Le séminaire d'introduction à la recherche musicologique permet à l'étudiant.e d'acquérir **une méthode de recherche et de travail** dans le domaine de la musicologie et cela par divers moyens : travaux à domicile, découverte de la bibliothèque de musicologie de l'Université des Bastions, rédaction écrite, présentation orale, etc.

Le séminaire « Questions de méthode » permet à l'étudiant.e d'acquérir une méthodologie qui lui permettra de mener à bien ses études de musicologie, à partir d'une discussion sur différentes notions sur les plans historique, philologique ou analytique afin d'établir un savoir scientifique.

Évaluation : deux attestations (une dans chacun des séminaires) et un examen oral de 20 minutes portant sur la connaissance de plusieurs termes musicologiques.

Conseils : Il est **obligatoire de suivre le BA1 en première année**. Il permet en effet d'acquérir la base de connaissance nécessaire à la recherche musicologique.

BA2

Nombre et type de cours :

- Harmonie I (donné à la Haute École de Musique de Genève)
- Contrepoint I (donné à la Haute École de Musique de Genève)
- Éléments d'Analyse (donné à la Haute École de Musique de Genève)

But : Les cours de **contrepoint** permettent d'acquérir une connaissance de la théorie et de l'histoire du contrepoint de la Renaissance et du début de l'époque baroque (invention). L'apprentissage théorique est mis en pratique à travers la réalisation de mélodies à deux voix basées sur un Cantus Firmus. Le cours d'**Harmonie I** enseigne les règles d'harmonisation de l'époque baroque et de l'époque classique. On y apprend à réaliser des suites d'accords à trois et quatre sons (sous forme de chorals) et à analyser une partition d'un point de vue harmonique. **Éléments d'Analyse** offre une introduction aux questions des formes globales (sonate, Lied, ...).

Évaluation : Un **examen sur table par semestre et par cours** (janvier & mai) ainsi qu'une troisième évaluation réalisée à domicile au deuxième semestre. La réussite du module présuppose une moyenne entre les trois cours jugée satisfaisante.

Conseils : Les cours du BA2 sont donnés à la HEM et possèdent de ce fait quelques particularités administratives. Pour suivre ces trois cours, il est impératif de s'inscrire au préalable à la HEM (**formulaire « Hors filière »**) en même temps qu'à l'Université. Un examen d'entrée portant sur des connaissances de solfège est demandé à la rentrée. Ce test **n'est pas éliminatoire** : si vous échouez, vous pouvez quand même suivre les trois cours du module avec un cours d'appui en solfège. Ce test correspond à la partie théorique de l'examen d'entrée au Bachelor HEM. Deux exemples de test sont disponibles sur le site de l'association : <https://gli-alterati.com/informations-pratiques/>

- **Validation du module auprès de l'UNIGE :** Après la réussite du module et pour que les résultats obtenus soient bien transmis à l'Université de Genève, l'étudiant.e doit **contacter Mme Joëlle-Anne Roulin** (joelle-anne.cavat-roulin@hesge.ch) avant la fin de la session d'examens de juin, et au plus tard début juillet. Pour toutes questions relatives aux Accords entre la Haute École de Musique de Genève et l'Unité de Musicologie de l'Université de Genève, vous pouvez contacter Mme Nancy Rieben (nancy.riebe@unige.ch).

BA4

Nombre et type de cours :

- Notation I (BA4a) au semestre d'automne
- Notation II (BA4b) au semestre de printemps

But : Les cours de notation retracent **l'histoire de la notation musicale** entre le XIIe et le XVIe siècle. L'étudiant.e apprend à lire et à transcrire la notation musicale ancienne et est sensibilisé aux problèmes d'interprétation et d'édition auxquels cette dernière est liée.

Évaluation : Les acquis de l'étudiant.e sont validés sur la base de **contrôles continus** (examens hors session, c'est-à-dire durant le semestre) qui consistent en la transcription des différents systèmes de notations étudiés en classe. L'un des contrôles continus consiste en la rédaction d'un **petit dossier d'édition** d'une œuvre ancienne.

Conseils : Les séminaires d'histoire de la notation sont composés de **travaux pratiques**. L'étudiant.e doit en effet apprendre à transcrire les différents systèmes de notation dans notre système d'écriture musicale. Il est vivement recommandé de transcrire toutes les œuvres données en devoir ou comme exercice par le professeur. L'expérience est la clé de l'aisance et il est donc impératif de s'entraîner à la maison ! Un **moniteur** est mis à disposition par l'Unité de musicologie chaque semaine pour aider les étudiant.e.s dans les éventuelles difficultés qu'ils/elles rencontrent et pour répondre à leurs questions. Il est fortement conseillé d'assister le plus souvent possible à ces monitorats car ils sont d'une aide précieuse pour la réussite du module.

BA5 et **BA6**

Les modules BA5 et BA6 sont presque identiques.

Nombre et type de cours :

- BA5 : deux séminaires sur un thème de musicologie
- BA6 : deux séminaires sur un thème de musicologie

But : élargir ses connaissances musicologiques

Évaluation :

- BA5 : une **attestation** dans l'un des deux séminaires et un **examen oral** (60 minutes) dans l'autre.
- BA6 : une **attestation** dans l'un des deux séminaires et un **examen écrit** (6 heures) dans l'autre.

Conseil : On peut être souvent tenté de commencer le cursus universitaire par les modules BA5 et BA6 parce qu'ils sont faciles à intégrer dans l'horaire – il y a beaucoup de cours à choix. Néanmoins, certains cours sont particulièrement techniques et demandent déjà une certaine expérience dans le domaine de la musicologie ainsi que **certaines capacités de recherche et de rédaction** (rédaction d'une bibliographie, problématisation d'un sujet, connaissances de bases en harmonie ou en analyse, etc.). Il est donc **recommandé d'avoir suivi le BA1 avant de suivre les cours de BA5 et BA6.**

BA3 et **BA7**

Les modules BA3 et BA7 sont souvent considérés et validés en même temps, car ils sont complémentaires.

Nombre et type de cours :

BA3 :

- Grammaire et histoire musicales I
- Grammaire et histoire musicales II
- Grammaire et histoire musicales III
- Grammaire et histoire musicales IV

BA7 :

- Cours annuel d'une heure par semaine ou cours annuel de deux heures toutes les deux semaines (la fréquence et la durée du cours sont généralement décidées en accord avec le professeur lors du premier cours).

But : les modules BA3 et BA7 permettent l'acquisition **des connaissances de base en histoire de la musique, en grammaire et langue musicale**, en harmonie, en contrepoint, en notation, en analyse, etc. L'étudiant.e apprend à **identifier** une partition ou un document audio inconnus et à les intégrer dans leur contexte historique.

Évaluation :

BA3 : examen de 6 heures portant sur l'identification et l'analyse de **6 partitions** inconnues ainsi que sur la rédaction d'une courte **dissertation** historique (3 pages).

BA7 : examen oral de 60 minutes portant sur l'identification de **3 documents audios** inconnus issus de trois périodes différentes de l'histoire de la musique.

Conseils : La large étendue des connaissances musicologiques demandées pour la réussite de ces deux modules en fait des **modules de fin de cursus universitaire**. D'ailleurs, pour se présenter aux examens de ces modules, il faut avoir réussi au préalable les modules BA1 et BA2. Les modules BA3 et BA7 demandent également tous deux un très **grand investissement personnel**. Les cours seuls ne suffisent pas à la réussite des examens. Un grand nombre de lectures sur l'histoire de la musique en général et sur les différentes périodes (Moyen-Âge, Renaissance, Baroque, Préclassique, Classique, Romantique et Moderne) sont nécessaires à la préparation des examens. Il est donc conseillé d'organiser ses études de façon à disposer de suffisamment de temps en dehors des cours pour travailler la matière concernée. Afin de maximiser l'efficacité de la préparation à ces examens, il peut également être utile de **suivre les Cours d'Histoire de la musique I & II** proposés par la Haute École de Musique et auxquels tou.te.s les étudiant.es en musicologie ont accès grâce aux accords entre la HEM et le département de musicologie.

Conseils spécifiques au BA3 : il est généralement conseillé de répartir les 4 cours de ce module sur une durée de deux ans ou plus. Cependant, il n'est pas inutile de **suivre à nouveau les 4 cours l'année de l'examen**. Cela permet de réviser les bases et de soutenir le travail personnel à réaliser à la maison. Il est tout à fait possible de suivre ces cours lors de la première année universitaire déjà.

Conseils spécifiques au BA7 : Ce module aborde des thématiques plus spécifiques et pratiques en vue de la préparation aux examens. Il est donc conseillé de le suivre en dernière année de Bachelor, soit l'année où l'étudiant.e décide de se présenter aux examens concernés. Toutefois, des écoutes peuvent être réalisées en cours ainsi que des exercices de dissertation (décidés en début d'année avec le professeur). Ainsi, suivre le cours sur plusieurs années est également faisable, et permet une meilleure aide à la préparation des examens BA3 et BA7.

BA15

Le module BA15 est un module particulier. Il s'agit d'un module à option devant être validé dans une troisième discipline différente des deux disciplines de base (au sein de la Faculté des Lettres ou HEM cf. *infra*). Si un.e étudiant.e désire choisir la musicologie en BA15, il lui est alors possible de suivre soit le module BA5 ou le module BA6 (voir descriptif correspondant).

Pour les étudiant.e.s ayant la musicologie comme une de leur discipline de base, il n'est pas possible de choisir la musicologie comme discipline du BA15. Toutefois, en tant que musicologue, il est possible de le suivre **en validant trois cours à la HEM**, lesquels ne doivent pas être redondants avec l'enseignement de musicologie. La combinaison de ces trois cours doit être soumise au préalable à un enseignant en musicologie et une fois les trois cours validés (note satisfaisante dans chacun de ceux-ci), une attestation doit être demandée auprès de la HEM (cf. démarche pour le BA2).

Le BA15 peut être validé autant en première année qu'en dernière année de Bachelor et **une note de 4.0 minimum est nécessaire pour sa validation.**

- Nota bene : Les étudiant.e.s en **Bachelor en « Musique et Musicologie »** n'ont pas ce module. Ils/Elles sont assujetti.e.s au plan d'études de la HEM.

Les offres culturelles de Genève et autres bons plans

Genève possède une large offre culturelle, parfois méconnue de ses habitant.e.s, qui est pourtant souvent adaptée aux budgets des étudiant.e.s. Dans le domaine de la musique, on compte deux grandes institutions historiques : l'Orchestre de la Suisse Romande (OSR) et le Grand Théâtre de Genève (GTG).

- **L'OSR** propose des prix intéressants pour les Jeunes, ainsi que le club Zamis : pour 20.-, cet abonnement donne la possibilité d'assister aux répétitions générales de l'OSR et de recevoir une invitation au concert de votre choix et bien d'autres avantages.

Plus d'infos sur : <http://www.amisosr.ch/zamis>

- **Le Grand Théâtre de Genève** propose un abonnement pour les jeunes de moins de 26 ans : L'abonnement libre Jeune, donnant l'opportunité d'assister à 6 spectacles du Grand Théâtre de Genève, le tout pour CHF 90.-

Plus d'infos : <https://billetterie.gtg.ch/list/seasonTickets>

- **L'OCL** (Orchestre de Chambre de Lausanne) propose aux jeunes de moins de 26 ans d'assister aux Grands Concerts pour 15.- dans la catégorie C.

Plus d'infos sur : <https://www.ocl.ch/billetterie/#tarifs>

- **La Haute École de Musique** propose des concerts généralement gratuits ou à des tarifs - abordables pour les étudiant.e.s. Le programme des manifestations de la Haute École est disponible au Secrétariat de la HEM, Rue de l'Arquebuse 12.

- **L'agence Caecilia** organise depuis de nombreuses années une série de concerts sous le titre « Les Grands Interprètes ». Pour CHF 120.-, l'abonnement pour étudiant.e.s de moins de 25 ans donne la possibilité d'assister à 8 concerts au Victoria Hall.

Plus d'infos sur : <http://www.caecilia.ch/abo-ge.php>

- Enfin, **le Pourcent-culturel Migros** organise des concerts classiques au Victoria-Hall avec des interprètes de haut rang, à des prix très raisonnables (à partir de CHF 18.- pour les étudiant.e.s).

Plus d'infos sur : <http://www.culturel-migros-geneve.ch/web/classics.asp>

- Parmi les offres culturelles moins spécifiques :
 - En s'abonnant à la **newsletter de culture.unige.ch**, il est possible d'obtenir des billets gratuits. Il y en a cependant très peu pour chaque spectacle. Il vaut mieux donc répondre aussitôt que l'on a reçu le mail pour envoyer une demande.
 - La Ville de Genève propose aussi une offre culturelle intéressante avec de **nombreux musées**. Pour les musées appartenant à la municipalité de Genève, la collection permanente est gratuite, et chaque 1er dimanche du mois, les expositions temporaires sont gratuites.
 - Notez encore le **Musée de la Fondation Bodmer** (à Cologny), où l'on peut voir quelques manuscrits musicaux. L'entrée est à 10.-.
Plus d'infos sur : www.fondationbodmer.ch/

- Et pour ceux qui aimeraient trouver un petit job pendant leurs études dans le domaine artistique, ou un job après leurs études, rendez-vous sur www.artos-net.ch/

La carte *Gli Alterati* :

Vous validez un ou plusieurs modules en musicologie cette année ? Vous pouvez ainsi obtenir notre **carte de l'association** qui vous offre plusieurs avantages auprès de plusieurs institutions musicales de la région (SwissChamber, Grand Théâtre de Genève, OCG, ...), vous offrant ainsi des **avantages exclusifs** ! Découvrez-les sur notre site www.gli-alterati.com !

Liens utiles :

Programmes des cours :

<https://wwwi.unige.ch/cursus/programme-des-cours/web/study-plans/details/59659>



Quelques abréviations du programme des cours :

CR = Cours

CS = Cours-séminaire

SE = Séminaire

B = Bâtiment central des Bastions

A = Semestre d'Automne (Septembre-Décembre)

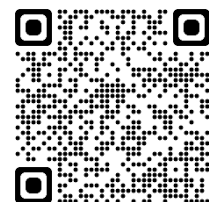
P = Semestre de Printemps (Février-Mai)

Sessions d'examens :

Janvier : Du lundi 24 janvier au mercredi 9 février

Juin : Du lundi 30 mai au vendredi 17 juin

Août : Du samedi 27 août au vendredi 9 septembre



Plus d'informations sur <https://www.unige.ch/lettres/fr/infos/calendrier/>.

Crédit image page de titre : *ANTICSTORE* : <https://www.anticstore.com/natures-mortes-aux-instruments-musique-60766P> (site consulté le 9.08.20).

Prochains rendez-vous de l'Association

Mardi 14 Septembre

- ✓ **10h-18h, salle B103 : Welcome Days**

Mardi 21 Septembre

- ✓ **14h45-15h30, salle B111 : Portes ouverts**
- ✓ **17h-18h30, salle B212a : Permanence de rentrée**

Jeudi 30 Septembre

- ✓ **19h, salle B212a : Présentation de nos partenaires & remise des cartes d'adhérents**



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES LETTRES
Département d'histoire de l'art
et de musicologie